



Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

<https://www.aphg.fr>

> L'association > Communiqués et motions > Cérémonie en hommage aux Harkis le 25/09 aux Invalides



Cérémonie en hommage aux Harkis le 25/09 aux Invalides

25 septembre 2016 - Compte-rendu du Secrétariat général

samedi 1er octobre 2016

Dans la cour des Invalides, le 25 septembre 2016, une cérémonie solennelle présidée par le Chef de l'Etat a eu lieu en présence des représentants des associations de Harkis. [1] L'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) était représentée par Hubert Tison, Secrétaire général.



Le Président de la République François Hollande, après avoir inspecté les détachements des trois armes, salué le drapeau et écouté la sonnerie aux morts en l'honneur des victimes harkis, a prononcé un discours où il a reconnu officiellement la responsabilité des gouvernements français dans l'abandon des Harkis en Algérie, dont beaucoup furent massacrés ainsi que leurs familles, après l'indépendance de l'Algérie. Le Président de la République a reconnu la responsabilité de l'Etat dans le sort inhumain réservé aux harkis venus en France, parqués dans des camps de travail comme celui de Rivesaltes : « *Je reconnais les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis. Je reconnais les responsabilités des gouvernements français dans les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions inhumaines de ceux transférés en France. La France a manqué à sa promesse, elle a tourné le dos à des familles qui étaient pourtant françaises* ». Ce discours a été applaudi par les descendants des harkis. Le Président a ensuite salué les harkis présents.

A cette cérémonie un certain nombre d'hommes et femmes politiques présents (Nathalie Koziusko-Morizet, Marine le Pen, Nicolas Sarkozy, Jean-François Copé, des ministres du gouvernement comme Jean-Vincent Placé...)

En fin d'après midi, les associations d'anciens combattants harkis ont été s'incliner devant la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe.

Institué par [le décret du 31 mars 2003](#), cette journée donne lieu à une cérémonie officielle en hommage aux harkis et autres membres des forces supplétives engagées pendant la guerre d'Algérie.

Les harkis furent utilisés dans des formations paramilitaires à partir de 1957 pour défendre des villages, puis dans commandos commandés par des officiers français contre le FLN. Après les accords d'Évian signés le 19 mars 1962, de 60 000 à 80 000 harkis [2] ont été abandonnés en Algérie et victimes de sanglantes représailles. Environ 42 500 ont été admis en France et parqués dans des camps de travail. On estime aujourd'hui le nombre des descendants de harkis à 500 000. Il a fallu attendre 1974 pour qu'ils aient le statut d'Anciens Combattants, pour ceux qui résidaient en France. Il faut attendre le décret du 23 juillet 2010 du Conseil Constitutionnel pour que cette qualité d'Ancien combattant soit reconnue à ceux qui sont restés en Algérie. Le 14 avril 2012, Nicolas Sarkozy a officiellement reconnu les responsabilités du gouvernement français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France.

C'est Jacques Chirac, Président de la République, qui a institué cette journée dès le 25 septembre 2001 dans un discours au Palais de l'Élysée. A l'occasion d'une journée nationale des harkis, il déclarait :

« Notre premier devoir, c'est la vérité. Les anciens des forces supplétives, les Harkis et leurs familles ont été victimes d'une terrible tragédie. Les massacres commis en 1962, frappant les militaires comme les civils, les femmes comme les enfants laissent pour toujours l'empreinte irréparable de la barbarie. Ils doivent être reconnus. La France en quittant le sol algérien, n'a pas su les empêcher. Elle n'a pas su sauver ses enfants. Les Harkis ne sauraient demeurer les oubliés d'une histoire enfouie. Ils doivent désormais prendre toute leur place dans notre mémoire. La mission des

historiens doit se poursuivre. Elle doit être menée avec conscience et impartialité. La connaissance du passé, parce qu'elle permet de rendre justice aux victimes de l'histoire, ne peut que servir l'approfondissement de notre concorde nationale. Ce devoir de vérité trouve son prolongement naturel ».

Le Secrétariat général de l'APHG. Paris, le jeudi 29 septembre 2016. Tous droits réservés.

© Les services de la Rédaction d'*Historiens & Géographes*, 01/10/2016. Tous droits réservés.

Illustration en « une » : [source](#)

Notes

[1] Voir aussi sur le site de l'ONACVG : <http://www.onac-vg.fr/fr/missions/j...> NDLR.

[2] Les chiffres sont imprécis et varient selon les auteurs. Nous nous référons ici aux travaux de l'historien Jean-Charles Jauffret.